Le CESE a adopté son avis "Les métropoles : apports et limites pour les territoires"

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 23/10/2019

Saisine liée : LES MÉTROPOLES : APPORTS ET LIMITES POUR LES TERRITOIRES

Les métropoles : apports et limites pour les territoires, avis rapporté par **Mme Dominique RIQUIER-SAUVAGE** et **M. Yann LASNIER,** au nom de la **Section de l'aménagement durable des territoires**

La montée en puissance de métropoles en France s'est accompagnée d'un sentiment d'accroissement des inégalités territoriales. L'amélioration de la coopération entre les métropoles et les autres territoires est un impératif.

L'avis montre, dans une approche globale, que les réalités des métropoles, de leurs évolutions et de leurs incidences sur les territoires sont, dans notre pays, diverses et nuancées. Les préconisations formulées par le projet d'avis visent alors quatre principaux objectifs :
- Améliorer la gouvernance des métropoles pour favoriser la participation démocratique en leur sein.
- Conforter la coopération entre les métropoles et les autres territoires.
- Favoriser le dynamisme et l'équilibre des territoires dans une optique de développement durable.
- Renforcer la qualité de vie des populations, dans les métropoles et plus largement dans l'ensemble de notre pays.

Télécharger l'avis **Télécharger la fiche de présentation**

L'avis a été adopté en séance plénière avec 153 voix pour, 1 contre et 17 abstentions.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

Intervention de Denis Zmirou-Navier, Président de la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé et d'environnement (cnDAspe) et de la représentation du CESE dans cet organisme avec Soraya Duboc et Agnès Popelin.

Retour sur les suites données à l'avis intitulé : « Pour une politique de souveraineté européenne du numérique » par M. Benoît THIEULIN, rapporteur au nom de la Section des affaires européennes et internationales

Retour sur les suites données à l'avis intitulé : « L'affichage environnemental : levier pour la mise en œuvre de l'économie circulaire » par M. Philippe DUTRUC, rapporteur au nom de la Section de l'environnement

© - copyright CESE - Novembre 2026